



**Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace
Commission Nationale des Officiels d'Arbitrage**

Rapport de Juge-Arbitre sur une correction de résultats

Rolle, le 2 février 10

A : David Molina, Médiateur de la CNOA (pour transmission à Serge Pétetin, Président de la CSNDG)

Compétition : Championnats de France Novices, Brest, 30 et 31 janvier 2010

Catégorie : Novices Segment : Danse imposée 1

Compétiteur : Justine VIAL / Rémy VITTEAUT.

erreur de calcul des résultats (Règle 2701, paragraphe 5 a)
IS1 et IS2 n'ont pas été pris en compte en informatique.

Score initial du segment: 8,49
Score final initial : 50,42

Score corrigé du segment : 9,97
Score corrigé final : 51,90

évaluation erronée par les Officiels d'Arbitrage (Règle 2701, paragraphe 5 b)

Noms et signatures :

Juge Arbitre : David Molina

Contrôleur Technique : Ronald Beau

Spécialiste Technique : Véronique Delobel

Spécialiste Technique Assistant : Roxanne Petetin

Opérateur de Données : Corinne Cornu

Ce rapport doit être :

- remis aux Officiels de Compétition pour modification des résultats,
- affiché et annoncé par le speaker s'il est établi avant la remise des prix,
- publié sur www.csndg.org s'il est établi après la remise des prix.